

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2009009

Signataire : MG/MD

OBJET :Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2009

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 5 mars 2009,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le procès-verbal de la séance du 5 mars 2009.

Le Maire